

DIPLÔME INTER-UNIVERSITAIRE (DIU)



Interventions en Prévention et Protection de l'enfance

Formation théorico-clinique dans le champ de l'intervention en protection de l'enfance avec identifications des problématiques d'enfants exposés à des violences et des familles en souffrance et proposition d'actions dans une articulation théorique et clinique.

Ce Diplôme Inter-Universitaire (DIU) est proposé conjointement par **l'Université Paris Nanterre et l'Université Paris 8** qui se partagent la responsabilité scientifique et pédagogique.

Les cours ont lieu sur le Campus de l'Université Paris Nanterre, dans le bâtiment de la Formation Continue.

VOLUME HORAIRE & PÉRIODICITÉ

- 🕒 Volume horaire : 168 heures de formation
- 🕒 Périodicité : 2 jours par mois (lundi et mardi)
- 🕒 Du 16 septembre 2024 au 14 octobre 2025

TARIF & FINANCEMENT

3700 euros (sous réserve de modification)

Formation éligible aux dispositifs de financement de la Formation Professionnelle Continue :

- Financement entreprise : Plan de développement des compétences ;
- Prise en charge par un organisme (ex : Pôle Emploi) ;
- Financement individuel partiel ou total.

CONTACTS

dep-psycho.parisnanterre.fr

Université Paris Nanterre
Département des Sciences Psychologiques
200, avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
Mme Ornella HOUDRY ; 01 40 97 70 61
Mme Emilie JEAN ; 01 40 97 75 04
diu.ipe@liste.parisnanterre.fr

fc.univ-paris8.fr

Université Paris 8
Direction Formation continue, alternance et VAE
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis Cedex
01 49 40 70 70
info-df@univ-paris8.fr

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de cette formation, les participants seront capables de :

- Maîtriser les concepts de base qui sous-tendent les pratiques dans le domaine de la protection de l'enfance au sein du judiciaire, du psychopathologique et du socio-éducatif ;
- Identifier les signes précoces de maltraitance et de troubles associés de l'enfant en développement, le sens de l'observation clinique ainsi que les capacités d'écoute et d'analyse ;
- Repérer les mécanismes spécifiquement à l'oeuvre dans les systèmes familiaux et institutionnels dysfonctionnant et conduisant à de la maltraitance et élaborer une analyse fonctionnelle préalable à tout protocole d'intervention ;
- Proposer aux familles et partenaires institutionnels des objectifs thérapeutiques et / ou éducatifs adaptés et cohérents avec les potentialités de chacun puis mettre en place une action différente ;
- Mieux appréhender les implications de chacun dans un travail en réseau ;
- Mieux prendre en compte l'impact du politique, du juridique, de l'histoire et des représentations culturelles dans l'accompagnement des bébés, enfants et adolescents pris en charge par la protection de l'enfance.

PUBLICS CONCERNÉS

Cette formation est ouverte aux professions suivantes :

- Psychiatres, psychologues, médecins, infirmiers, puéricultrices ;
- Avocats, magistrats, policiers, gendarmes ;
- Éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, assistants de services sociaux, cadres des services de protection de l'enfance...

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Pour les psychiatres, psychologues, professionnels des secteurs médico-sociaux et éducatifs, la formation permet d'acquérir une méthode d'analyse du système de maltraitance, de mener les évaluations demandées par les services judiciaires et de mettre en place les pratiques d'accompagnement spécifiques.
- Pour les avocats, magistrats, policiers, gendarmes, ce cursus permet d'intégrer les points de vue des différents professionnels. Il développe également les compétences nécessaires aux entretiens avec les personnes impliquées et facilite ainsi l'exercice des fonctions de substitut aux mineurs, juge des enfants, défenseur des enfants, avocat du droit des enfants ou inspecteur en brigade de protection des mineurs.
- Plus largement, ce diplôme est un préalable utile aux concours d'entrée des écoles de cadre ou pour envisager des postes d'encadrement des services socio-juridiques ou spécialisés.

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 - Histoire et anthropologie de l'institution et de la justice de l'enfant.

Repères : d'hier à aujourd'hui et le passé au présent

Module 2 - Traumatismes et violences des liens

- **1er volet** : Traumatismes des enfants placés / psychopathologie de la famille
- **2ème volet** : Violence des liens : dénominateur commun chez les familles et les professionnels

Module 3 - Prévention et soins en considérant le politique et le culturel

- **1er volet** : Dispositifs de prévention et soins en protection de l'enfance
- **2ème volet** : Approche transculturelle en protection de l'enfance

Module 4 - Évaluation plurielle : familiale, institutionnelle et des dispositifs

Programme complet disponible sur les sites : fc.univ-paris8.fr ou dep-psycho.parisnanterre.fr

Responsables de formation :

Marion Feldman, Pr Psychopathologie psychanalytique - Université Paris Nanterre.

Nathalie Duriez, Pr Psychologie clinique - Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Soit sur titre : Licence ou sur justification d'au moins 2 ans d'expérience professionnelle dans les domaines de l'intervention de la protection de l'enfance, de la dysparentalité, de la relation d'aide aux familles ;
- Soit sur validation des acquis professionnels et personnels : la VAPP (décret de 1985) peut être accordée aux personnes ne remplissant pas les conditions précitées après étude de la cohérence de leur projet professionnel, et sur justification d'au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le champ des sciences humaines.

Dans les deux cas, après examen et sélection du dossier de candidature, puis entretien éventuel.